COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CAUSSES A L'AUBRAC

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

REUNION DU 24 SEPTEMBRE 2024

| Date de convocation | 18/09/2024 |
|-----------------------------------|------------|
| Nombre de conseillers en exercice | 43 |
| Nombre de conseillers présents | 34 |
| Votes par procuration | 7 |
| Votes exprimés | 41 |

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre septembre à 20h30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac s'est réuni à la salle des fêtes de Coussergues - PALMAS D'AVEYRON, sous la présidence de Christian NAUDAN, Président.

Présents:

BERTHOLENE: Christophe BERNIE, Christine PRESNE, Nathalie LACAZE

CAMPAGNAC: Eliane LABEAUME

CASTELNAU DE MANDAILLES: Gérard TARAYRE

GAILLAC D'AVEYRON: François LACAZE
LA CAPELLE BONANCE: Jean-Louis SANNIE

LAISSAC SEVERAC L'EGLISE: David MINERVA, Mireille GALTIER, Francoise RIGAL, Olivier

VALENTIN, Jean-François VIDAL

PALMAS D'AVEYRON: Pierre TOURETTE PIERREFICHE D'OLT: Raphael BACH PRADES D'AUBRAC: Roger AUGUY POMAYROLS: Christine VERLAGUET

SAINTE EULALIE D'OLT : Christian NAUDAN

SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC : Laurence ADAM, Marc BORIES, Hervé LADSOUS, Florence

PHILIPPE, Bruno VEDRINE

SAINT LAURENT D'OLT : Alain VIOULAC, Nathalie LAURIOL

SAINT MARTIN DE LENNE : Sébastien CROS SAINT SATURNIN DE LENNE : Corinne AUGADE

SEVERAC D'AVEYRON: Thierry BOURREL, Mélanie BRUNET, Françoise CAPUS, Edmond GROS,

Jérôme de LESCURE, Jean-Marc SAHUQUET, Maryse CAZES CORBOZ

VIMENET: laurent AGATOR

Excusés avec pouvoirs:

Hélène CONSTANS qui a donné pouvoir à Pierre TOURETTE, Jérôme LAGRIFFOUL qui a donné pouvoir à Christian NAUDAN, Sandra SIELVY qui a donné pouvoir à Gérard TARAYRE, Régine ROZIERE qui a donné pouvoir à Jean-Marc SAHUQUET, Jean-Michel LADET qui a donné pouvoir à Eliane LABEAUME, Damien LAURAIN qui a donné procuration à Edmond GROS, Christine SAHUET qui a donné pouvoir à Bruno VEDRINE

Absents:

Isabelle LABRO

Absents excusés:

André CARNAC

Secrétaire de séance :

David MINERVA

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 juillet 2024
- 2. Patrimoine- maison de santé de la vallée du Lot acquisition
- 3. Patrimoine- pole intercommunal multi-service subvention DETR- plan de financement
- 4. Patrimoine- espace jeunes /accueil de loisir- plan de financement
- 5. services à la population- Attribution aides BAFA
- 6. Services à la population- Comité local pour l'emploi- nomination d'un représentant titulaire et un suppléant
- 7. Déchets- exonérations de taxe d'enlèvement des ordures ménagères- 2025
- 8. Economie- ZAE des Planes-SEVERAC D'AVEYRON acquisition de parcelles
- 9. Economie Réseau Entreprendre Tarn Aveyron (RETA)- adhésion
- 10. Finances- fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)-répartition 2024
- 11. Finances- fiscalité- cotisation foncière des entreprises- CFE minimum- fixation des bases
- 12. Finances- fiscalité- cotisation foncière des entreprises- France Ruralités revitalisationexonération des entreprises
- 13. Finances- fiscalité- cotisation foncière des entreprises exonération des médecins, auxiliaires médicaux, vétérinaires
- 14. Personnel création d'un poste permanent suite à réussite concours
- 15. Personnel Modification de temps de travail d'un emploi permanent
- 16. Personnel- changement de filière après reclassement
- 17. Questions diverses

Fait et délibéré à Coussergues-PALMAS D'AVEYRON Le 24 septembre 2024

Le Président Christian NAUDAN

Certifié exécutoire Par transmission au contrôle de légalité le